

ARRETE MUNICIPAL N°13246 DU 15 AVRIL 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Livraison matériaux

16 bis rue des 3 Pierres

Vendredi 19 avril
De 08h00 à 13h00

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

-Vu l'article R610-5 du code pénal,

- Vu la demande faite par Mme Bengu ALTIPARMAK-38 avenue de la Marne-56100 LORIENT.

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de modifier le stationnement rue des 3 Pierres.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le vendredi 19 avril de 08h00 à 13h00, il importe d'interdire le stationnement sur 3 emplacements, pour permettre le stationnement d'un camion toupie. Seul le demandeur sera autorisé à stationner.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 7 jours avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à la sécurisation des lieux.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

